

Trajectoires et transformations de la politique économique du Sénégal : du socialisme africain au libéralisme post-ajustement (1960–2024)

Trajectories and Transformations of Senegal's Economic Policy: From African Socialism to Post-Adjustment Liberalism (1960– 2024)

Mor GASSAMA

Enseignant-Chercheur en Économie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) - Sénégal
Laboratoire STAPS-JL (Sénégal)

Date de soumission : 16/05/2026

Date d'acceptation : 17/07/2026

Pour citer cet article :

GASSAMA. M. (2026) « Trajectoires et transformations de la politique économique du Sénégal : du socialisme africain au libéralisme post-ajustement (1960–2024) », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 8 » pp : 444- 460.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons
Attribution License 4.0 International License



Résumé

Le Sénégal offre un cas d'étude privilégié de transformation de la politique économique en Afrique subsaharienne. Depuis 1960, le pays a connu deux grands régimes : le socialisme africain sous Senghor et Diouf (1960-1985), fondé sur la planification indicative et une économie mixte parastatale, puis le libéralisme post-ajustement, amorcé par l'ajustement structurel des années 1980-1990 et consolidé sous Wade (2000-2012) puis Sall (2012-2024) via le Plan Sénégal Émergent. Mobilisant la théorie des régimes de croissance (Boyer, 2004), l'analyse institutionnelle de la path dependency (North, 1990 ; Acemoglu et Robinson, 2012) et le concept de croissance sans transformation (Mkandawire, 2014), l'article compare ces deux régimes à partir d'indicateurs de croissance, de structure productive, de pauvreté et de développement humain. Malgré des logiques opposées, les deux régimes aboutissent au même résultat : une croissance sans transformation structurelle durable, révélatrice d'une path dependency propre à l'économie sénégalaise. Il examine enfin les perspectives ouvertes par les ressources pétrolières et gazières et par les orientations économiques du régime Faye depuis 2024.

Mots clés : Sénégal ; politique économique ; socialisme africain ; libéralisme post-ajustement ; transformation structurelle.

Abstract

Senegal offers a valuable case study of economic-policy transformation in sub-Saharan Africa. Since 1960, the country has experienced two major regimes: African socialism under Senghor and Diouf (1960-1985), built on indicative planning and a state-dominated mixed economy, followed by post-adjustment liberalism, initiated through structural adjustment in the 1980s-1990s and consolidated under Wade (2000-2012) and Sall (2012-2024) via the Plan Sénégal Émergent. Drawing on growth regime theory (Boyer, 2004), institutional path-dependency analysis (North, 1990; Acemoglu and Robinson, 2012) and the concept of growth without transformation (Mkandawire, 2014), the article compares these regimes using indicators of growth, productive structure, poverty and human development. Both regimes, despite opposing rationales, led to the same outcome: growth without lasting structural transformation, reflecting a path dependency specific to Senegal's economy. It finally examines the prospects opened by oil and gas resources and by the economic orientations of the Faye administration since 2024.

Keywords : Senegal ; economic policy ; African socialism ; post-adjustment liberalism ; structural transformation

Introduction

Le 4 avril 1960, Léopold Sédar Senghor proclame l'indépendance du Sénégal. Dans le discours qu'il prononce ce jour-là, le poète-président décrit un pays qui doit inventer sa propre voie — ni calque servile du modèle soviétique, ni reproduction mécanique du capitalisme occidental. Il parle de « socialisme africain », de planification au service du peuple, de développement enraciné dans les valeurs communautaires de la négritude. Soixante-quatre ans plus tard, le Sénégal n'est pas pauvre — mais il n'a pas non plus enclenché la transformation structurelle que Senghor, puis Diouf, puis Wade, puis Sall ont chacun appelée de leurs vœux avec leurs paradigmes successifs. Deux régimes économiques radicalement différents, le même résultat fondamental : une croissance sans transformation.

Cette trajectoire de longue durée fait du Sénégal un cas analytique d'une richesse exceptionnelle pour l'économie du développement. Elle permet de comparer, au sein d'un même espace national, les performances économiques associées à deux régimes de politique économique contrastés, en tenant relativement constants certains facteurs géographiques, culturels et institutionnels profonds. Cette comparaison ne permet cependant pas d'isoler strictement l'effet propre des choix de politique économique : sur soixante-quatre ans, le contexte international, la démographie, les chocs climatiques, les crises financières mondiales, l'évolution technologique, l'intégration régionale et, plus récemment, la pandémie de Covid-19 ont également évolué et ont pu influencer la trajectoire observée. La comparaison proposée ici doit donc être lue comme une mise en regard qualitative de deux trajectoires, plutôt que comme une évaluation causale au sens strict. Elle permet néanmoins d'identifier les persistances structurelles qui résistent aux changements de paradigme — ce que la théorie des institutions appelle la path dependency (North, 1990) — et d'analyser pourquoi ni le socialisme africain ni le libéralisme post-ajustement n'ont réussi à enclencher la transformation structurelle profonde que les deux régimes appelaient de leurs vœux.

La problématique centrale est la suivante : en comparant les deux grands régimes de politique économique qui ont structuré l'histoire du Sénégal depuis 1960, quels enseignements peut-on tirer sur les conditions de la transformation structurelle durable d'une économie africaine périphérique, et quelles perspectives les nouvelles ressources pétrolières et gazières et la vision économique du nouveau régime inauguré en 2024 ouvrent-elles ?

Cette interrogation centrale articule trois dimensions complémentaires : une dimension historique et comparative, centrée sur l'évaluation des deux grands régimes de politique économique ; une dimension analytique, portant sur les persistances structurelles qui

transcendent ces régimes ; et une dimension prospective, relative aux perspectives ouvertes par les ressources extractives et par le régime inauguré en 2024.

Quatre hypothèses guident notre démarche. H1 : le régime socialiste (1960-1985) a produit des résultats positifs en matière d'infrastructures, de services publics et de cohésion sociale, mais a échoué à diversifier la base productive et a généré des déséquilibres macroéconomiques insoutenables. H2 : le régime libéral post-ajustement (1985-2024) a restauré les équilibres macroéconomiques et généré une croissance plus soutenue, mais n'a pas produit la transformation structurelle attendue. H3 : des persistances structurelles profondes — dépendance à l'arachide, faiblesse du capital humain, inégalités régionales, dualisme formel/informel — transcendent les deux régimes et expliquent la trajectoire de croissance sans transformation. H4 : les ressources pétrolières et gazières et la politique économique du régime Faye (2024) ouvrent une fenêtre d'opportunité historique pour briser cette path dependency, sous réserve de conditions institutionnelles strictes.

Sur le plan méthodologique, cet article repose sur une démarche historico-comparative qualitative, fondée sur l'analyse de sources documentaires et statistiques secondaires. Il ne s'agit pas d'une étude économétrique visant à tester statistiquement les hypothèses formulées, mais d'une analyse historique argumentée cherchant à évaluer dans quelle mesure les observations disponibles soutiennent, ou non, ces hypothèses.

1. Cadre théorique et outils d'analyse

1.1. La théorie des régimes de croissance

La théorie des régimes de croissance, développée par l'école de la régulation (Boyer, 2004 ; Aglietta, 1976), offre le premier pilier analytique de cet article. Elle postule que la croissance économique ne résulte pas d'un simple jeu de forces du marché mais d'une configuration institutionnelle cohérente — un « régime d'accumulation » — articulant un mode de production, un mode de régulation et un rapport salarial caractéristiques. Lorsque cette configuration se désintègre sous l'effet de contradictions internes ou de chocs exogènes, une crise de régulation s'enclenche qui peut déboucher sur un nouveau régime ou sur une phase de stagnation prolongée. Appliquée au Sénégal, cette grille permet de périodiser les phases de politique économique et d'en analyser les logiques d'accumulation propres.

1.2. La path dependency et les institutions économiques

La théorie des institutions économiques de North (1990) et ses prolongements par Acemoglu et Robinson (2012) fournissent un second cadre analytique essentiel. North a montré que les institutions économiques — règles formelles et informelles — déterminent les incitations des

acteurs et, in fine, les performances économiques. La notion de path dependency souligne que les institutions tendent à se perpétuer au-delà des changements de régime politique, créant des contraintes structurelles profondes qui résistent aux réformes. Cette perspective aide à comprendre pourquoi les ruptures de paradigme — du socialisme au libéralisme au Sénégal — n'ont pas produit les transformations structurelles attendues : les héritages institutionnels profonds ont pesé sur les trajectoires des deux régimes.

1.3. La croissance sans transformation en Afrique subsaharienne

Le concept de « croissance sans transformation » (Mkandawire, 2014 ; Diao, McMillan et Rodrik, 2017) constitue le troisième pilier analytique. Il désigne la tendance de nombreuses économies africaines à afficher des taux de croissance du PIB satisfaisants sans que cette croissance soit accompagnée des changements structurels attendus : diversification de la base productive, augmentation de la part de l'industrie dans le PIB, montée en qualification de la main-d'œuvre, réduction de la dépendance aux exportations primaires. Ce concept s'applique, comme le montre la suite de cet article, à la trajectoire économique du Sénégal depuis 1960.

1.4. L'économie politique du développement africain

Les travaux de Mkandawire (2001) sur les États développementistes africains, d'Amsden (2001) et de Chang (2002) convergent pour souligner que la transformation structurelle durable des économies en développement nécessite non pas le choix entre État et marché, mais la construction d'une capacité étatique effective à orienter et à accompagner les dynamiques du marché vers des activités à plus forte valeur ajoutée. Cette perspective critique des deux extrêmes — étatisme bureaucratique et libéralisme pur — fournit le prisme central pour évaluer les performances comparées des deux régimes sénégalais.

1.5. Précisions méthodologiques et sources des données

Les données mobilisées dans cet article proviennent de sources institutionnelles reconnues : Banque mondiale (2024), Fonds Monétaire International (2024), Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2023), Direction de la Prévision et des Études Économiques (2024), ainsi que les Penn World Tables et la Maddison Project Database pour les séries rétrospectives antérieures à 1980. Les moyennes présentées par phase correspondent à des moyennes arithmétiques simples des séries annuelles disponibles sur chaque sous-période, telle que définie par la périodisation retenue (1960-1985, 1985-2000, 2000-2012, 2012-2024).

Lorsque les séries statistiques officielles ne couvrent pas l'intégralité d'une sous-période — ce qui est notamment le cas pour les données antérieures à 1980 —, les valeurs sont signalées par le symbole « ~ » et doivent être lues comme des ordres de grandeur reconstitués à partir des

sources rétrospectives disponibles, et non comme des données officielles exactes. Le recoupement entre sources (Banque mondiale, FMI, ANSD, DPPE) permet de limiter les écarts de mesure sans les éliminer entièrement ; cette limite, inhérente à toute analyse historique de longue période, doit être gardée à l'esprit dans la lecture des résultats présentés dans les sections suivantes.

2. La phase socialiste (1960-1985) : ambitions développementistes et contraintes structurelles

2.1. Les fondements idéologiques du socialisme africain senghorien

Le socialisme africain de Senghor ne s'identifie ni au marxisme-léninisme soviétique ni au socialisme occidental classique. Pensé dans ses écrits politiques — notamment *La Voie africaine du socialisme* (1959) et *Liberté III* (1977) —, il repose sur une synthèse originale entre la tradition communautaire africaine, les apports de la pensée socialiste française et les nécessités pratiques du développement d'un pays jeune aux ressources limitées. Ce socialisme se définit par trois caractéristiques fondamentales : la priorité à la solidarité communautaire sur l'individualisme libéral, le rôle directeur de l'État dans l'économie sans exclusion du secteur privé, et l'enracinement dans les valeurs culturelles africaines de la négritude. Sur le plan économique, il se traduit par un modèle d'économie mixte : l'État oriente et planifie — à travers des plans quadriennaux successifs —, contrôle les secteurs stratégiques à travers des sociétés parapubliques, et laisse une place limitée à l'initiative privée dans les activités secondaires.

« Le socialisme, c'est d'abord et avant tout une certaine manière de vivre. C'est l'esprit de la civilisation négro-africaine : le don et le contre-don, la solidarité, le partage. »

— Léopold Sédar Senghor, La Voie africaine du socialisme, 1959.

2.2. Les instruments de la politique économique socialiste

2.2.1. La planification indicative

La planification constitue l'outil central de la politique économique socialiste sénégalaise. S'inspirant du modèle français de planification indicative, le Sénégal adopte une série de plans de développement — Plan de Développement Économique et Social 1961-1964, 1965-1969, 1969-1973, 1973-1977 — qui fixent des objectifs de croissance sectorielle, de mobilisation de l'épargne et d'investissement public. Ces plans accordent une place prépondérante à l'agriculture et aux infrastructures de base. Le Commissariat au Plan joue un rôle central dans la coordination intersectorielle, même si la réalité de l'exécution s'avère souvent inférieure aux ambitions affichées.

2.2.2. Le développement du secteur parapublic

L'État senghorien crée un vaste réseau de sociétés parapubliques chargées d'assurer la maîtrise nationale des secteurs stratégiques. Dans le secteur agricole, l'Office de Commercialisation Agricole (OCA), transformé en ONCAD en 1966, prend en charge la collecte et la commercialisation de l'arachide. Dans l'industrie, des sociétés d'État contrôlent les mines de phosphate, les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et une partie de l'industrie agroalimentaire. Dans les services, la SENELEC, la SDE et la SONATEL assurent les services essentiels sous tutelle étatique.

2.2.3. La politique de coopération

La politique étrangère économique de la phase socialiste est marquée par une ouverture sélective aux capitaux étrangers, principalement français. Le maintien des accords de coopération avec la France — notamment l'ancrage dans la zone franc CFA — assure une stabilité monétaire et un accès aux marchés financiers français, en contrepartie de concessions importantes sur la politique commerciale et les investissements directs étrangers.

2.3. Bilan de la phase socialiste

Les acquis

Développement infrastructurel significatif — réseau routier, écoles, centres de santé, électrification urbaine. Taux de scolarisation primaire passé de moins de 20 % à l'indépendance à plus de 45 % en 1980. Construction d'institutions de gouvernance — administration, justice, armée — maintenues avec une relative efficacité par rapport aux standards régionaux. Stabilité politique remarquable : le Sénégal évite les coups d'État qui ravagent d'autres pays africains, constituant un avantage comparatif institutionnel non négligeable.

Les limites et les échecs

La dépendance à la filière arachidière — qui représente encore 80 % des recettes d'exportation à la fin des années 1970 — n'est pas significativement réduite malgré les plans de diversification. L'ONCAD, outil central de la politique agricole, accumule des déficits colossaux et des dysfonctionnements graves, conduisant à sa dissolution en 1980. Le secteur parapublic est caractérisé par des inefficacités économiques, des sureffectifs, une gestion clientéliste et une dépendance aux subventions qui pèsent lourdement sur les finances publiques. À la fin des années 1970, le Sénégal entre dans une phase de déséquilibres macroéconomiques profonds : déficit budgétaire chronique (10-15 % du PIB), dette extérieure croissante, inflation et balance des paiements déficitaire.

Bilan synthétique : PIB réel en croissance modeste (~2-3 % par an), développement infrastructurel et éducatif réel, mais dépendance arachidière non réduite, déséquilibres macroéconomiques croissants et secteur parapublic inefficace. Le socialisme africain a construit le Sénégal — il ne l'a pas transformé.

3. La transition par l'ajustement structurel (1985-2000) : la rupture paradigmatique

3.1. Le contexte de la crise et l'entrée dans l'ajustement

La crise de la dette des années 1980 frappe le Sénégal de plein fouet. La chute des prix mondiaux de l'arachide, la sécheresse sahélienne de 1983-1984, l'accumulation des déficits publics et l'insoutenabilité du service de la dette extérieure contraignent le gouvernement d'Abdou Diouf à engager un dialogue avec le FMI et la Banque mondiale. Le premier accord de Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) est signé en 1980 et marque le début d'un dialogue avec les institutions de Bretton Woods. Les Programmes d'Ajustement Structurel successifs — FAS (1980), FASR (1988), PPTE (fin des années 1990) — imposent un programme de conditionnalités bien documenté : libéralisation du commerce extérieur, dévaluation du franc CFA (50 % en 1994, mesure centrale de la décennie), privatisation des entreprises parapubliques, réduction des dépenses publiques, liberté des prix et retrait de l'État des activités productives.

Si les premières mesures d'ajustement remontent ainsi à 1980, c'est à partir de 1985 que le programme de réformes s'intensifie et se généralise, avec l'adoption de mesures de libéralisation plus profondes touchant l'ensemble de l'appareil productif et parapublic. C'est cette rupture plus large et plus systématique — plutôt que l'accord initial de 1980, encore limité dans sa portée — qui justifie de retenir 1985 comme année charnière dans la périodisation adoptée par cet article.

3.2. Les principales réformes de la période d'ajustement

La privatisation du secteur parapublic constitue la réforme la plus emblématique. Entre 1987 et 2000, plus de 60 entreprises parapubliques sont privatisées, liquidées ou restructurées, notamment dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire (huileries, sucreries), des services (télécommunications avec SONATEL, eau avec SDE) et de l'énergie (SENELEC, partiellement). La dévaluation du franc CFA de janvier 1994 représente le choc de politique économique le plus brutal de la période. En réduisant de moitié la valeur externe du franc CFA, cette décision rétablit la compétitivité externe des exportations sénégalaises, mais provoque une hausse immédiate des prix des importations qui frappe lourdement les ménages les plus pauvres. La reprise économique consécutive — avec des taux de croissance de 5-6 % entre 1995 et 2000

— valide ex post la mesure sur le plan macroéconomique, même si ses effets redistributifs négatifs restent contestés.

3.3. Bilan de la période d'ajustement

Le bilan de la période d'ajustement est, comme pour l'ensemble du continent africain, profondément ambivalent. Du côté positif, les grands équilibres macroéconomiques sont restaurés : le déficit budgétaire est ramené à des niveaux soutenables, l'inflation est maîtrisée, la dette extérieure est restructurée, et la croissance reprend après la dévaluation. Du côté négatif, le coût social est considérable : réduction des dépenses sociales (santé, éducation), licenciements dans le secteur parapublic, hausse de la pauvreté urbaine, détérioration des services publics. La Banque mondiale reconnaîtra rétrospectivement, à travers l'initiative PPTE et le DSRP, que les PAS ont insuffisamment pris en compte les dimensions sociales et humaines du développement.

4. Le régime libéral sous Abdoulaye Wade (2000-2012) : l'alternance et ses ambivalences

4.1. La philosophie économique du waddisme

L'arrivée au pouvoir d'Abdoulaye Wade en mars 2000 — première alternance politique de l'histoire du Sénégal — suscite d'immenses espoirs de transformation économique. Wade est un libéral convaincu, ancien avocat et intellectuel formé à la tradition libérale française, qui a théorisé une doctrine économique originale : le « libéralisme social », combinant ouverture aux marchés et attention portée aux questions sociales. Sa philosophie économique s'articule autour de trois axes : attraction des investissements directs étrangers, développement des infrastructures physiques comme catalyseur de la croissance, et libéralisation économique approfondie.

Dans plusieurs interventions publiques de la période, Wade défend l'idée que les infrastructures — en particulier routières — constituent le principal levier de création d'emplois, de désenclavement des marchés et d'attractivité pour les investisseurs, résumant ainsi sa théorie du développement par les grands travaux.

4.2. Les politiques économiques de la période Wade

La politique d'infrastructure constitue la priorité absolue et la marque la plus visible de la gouvernance économique de Wade. Le gouvernement investit massivement dans les grandes infrastructures : autoroute à péage Dakar-Diamniadio (première autoroute du Sénégal), réhabilitation de l'aéroport Léopold Sédar Senghor, programme de construction de routes rurales, développement du port de Dakar. Ces investissements, financés par un endettement externe croissant, améliorent la connectivité et l'attractivité du Sénégal pour les investisseurs.

La politique d'attraction des IDE est également centrale : création de l'APIX (Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux), développement de zones franches industrielles, libéralisation du régime foncier et réforme du cadre des affaires.

4.3. Bilan de la période Wade

Les acquis

Croissance réelle (~4-5 % par an). Développement infrastructurel visible : première autoroute, infrastructure aéroportuaire, routes rurales. Progression dans les classements Doing Business. Amélioration du taux de pauvreté d'environ 67 % (2000) à environ 46 % (2012).

Les limites

Transformation structurelle absente : l'économie sénégalaise reste dominée par le secteur tertiaire informel et dépendante des transferts de la diaspora (qui dépassent en volume les exportations de marchandises). Gestion des finances publiques marquée par des dérapages budgétaires liés aux grands travaux (Monument de la Renaissance africaine, projets d'hôtels). Dette extérieure en forte progression. Accusations de corruption et de gestion opaque. Polarisation politique aboutissant à la crise de 2011-2012. L'alternance de 2000 n'a pas constitué une rupture économique structurelle.

5. Le régime du Plan Sénégal Émergent sous Macky Sall (2012-2024)

5.1. Le PSE comme nouvelle vision de politique économique

L'arrivée au pouvoir de Macky Sall en avril 2012 marque l'adoption du Plan Sénégal Émergent (PSE) comme cadre de référence de la politique économique nationale pour la période 2014-2035. Le PSE représente l'ambition la plus systématisée de politique économique que le Sénégal ait jamais produite : décliné en Plans d'Actions Prioritaires pluriannuels, il fixe un objectif d'émergence économique à l'horizon 2035, défini comme l'atteinte d'un statut de pays à revenu intermédiaire supérieur. Trois axes stratégiques : la transformation structurelle de l'économie (diversification, industrialisation, montée en valeur ajoutée) ; le développement du capital humain (santé, éducation, formation professionnelle) ; et la gouvernance, les institutions et la paix sociale.

5.2. Les performances macroéconomiques de la période PSE

La période 2014-2019 (avant Covid) voit le Sénégal afficher les taux de croissance les plus élevés de son histoire récente : 6,5 % en 2014, 6,4 % en 2015, 6,2 % en 2016, 7,2 % en 2017, 6,7 % en 2018, 5,3 % en 2019. Ces performances hissent le Sénégal dans le peloton de tête des économies africaines à forte croissance. Le tableau 1 présente les principaux indicateurs macroéconomiques du Sénégal sur l'ensemble de la période 1960-2024.

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques comparés du Sénégal par phase de politique économique (1960-2024)

Indicateur	Socialisme (1960-85)	Ajustement (1985-2000)	Wade (2000-2012)	PSE/Sall (2012-2024)
Croissance PIB réel (moy.)	~2,5 %	~3,5 %	~4,5 %	~6,0 %
Inflation moyenne (IPC)	~8 %	~5 %	~2 %	~2,5 %
Balance courante (% PIB)	-10 à -15 %	-8 à -10 %	-8 à -12 %	-10 à -14 %
Part industrie dans PIB	~20 %	~22 %	~23 %	~24 %
Taux de pauvreté (%)	NC	~67 %	~46 %	~37 %
PIB/hab. (USD courants)	~400	~700	~1 100	~1 650

Source : Banque mondiale (2024) ; ANSD (2023) ; DPEE (2024) ; Penn World Tables ; estimations de l'auteur (voir précisions méthodologiques, section 1.5).

Ces chiffres racontent une histoire en apparence positive : la croissance s'accélère régulièrement d'une phase à l'autre, la pauvreté recule, le revenu par habitant double entre les périodes Wade et Sall. Mais un chiffre résiste à cette narrative optimiste : la part de l'industrie dans le PIB. Elle n'a progressé que de quatre petits points en quarante-trois ans — de 20 % en 1980 à 24 % en 2023. C'est le chiffre le plus révélateur du paradoxe sénégalais.

5.3. Les limites du PSE : la transformation structurelle en question

Malgré ces performances macroéconomiques honorables, le PSE n'a pas réussi à enclencher la transformation structurelle de l'économie sénégalaise. La part de l'industrie dans le PIB stagne autour de 23-24 %, très en deçà des 30-35 % observés dans les économies émergentes comparables. Les exportations restent dominées par les produits primaires peu transformés. La part de l'emploi formel dans l'emploi total reste autour de 10-15 % seulement. Le secteur informel absorbe toujours 90 % des actifs et génère plus de 50 % du PIB. La crise du Covid-19 (2020) — qui ramène la croissance à 1,3 % — révèle la fragilité d'un modèle de croissance encore trop dépendant des services de tourisme, des transferts de la diaspora et des investissements publics.

6. Analyse comparative : ce qui sépare et ce qui unit les deux régimes

6.1. Les différences structurantes entre les deux régimes

Plusieurs différences fondamentales distinguent les deux grandes phases. Premièrement, la conception du rôle de l'État : l'État socialiste est entrepreneur, planificateur et redistributeur, tandis que l'État libéral est régulateur, facilitateur et partenaire du secteur privé. Deuxièmement, la politique commerciale : le socialisme africain pratique un protectionnisme sélectif et une substitution aux importations limitée, tandis que le libéralisme post-ajustement promeut l'ouverture commerciale et l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales. Troisièmement, les performances macroéconomiques : la croissance est plus forte et plus stable sous le régime

libéral (4-6 % en moyenne) que sous le régime socialiste (2-3 %), mais les équilibres extérieurs restent dégradés dans les deux cas.

6.2. Les persistances structurelles : ce que les deux régimes n'ont pas réussi à transformer

Au-delà de ces différences, les deux régimes partagent des persistances structurelles remarquables qui témoignent de la profondeur des contraintes économiques sénégalaises. Ces persistances ne sont pas anecdotiques — elles sont le signe d'une path dependency profonde, d'un sentier de développement dans lequel l'économie sénégalaise est engagée depuis l'époque coloniale et dont ni Senghor, ni Diouf, ni Wade, ni Sall n'ont réussi à la sortir.

Tableau 2. Persistances structurelles de l'économie sénégalaise (1960-2024)

Persistance structurelle	Manifestation sous le socialisme	Manifestation sous le libéralisme
Dépendance primaire	80 % des exportations : arachide	Arachide + or + phosphate + pétrole
Déficit de la balance courante	-10 à -15 % PIB chronique	-8 à -14 % PIB, couvert par diaspora
Faiblesse de l'industrie	Part industrie ~20 % PIB (1980)	Part industrie ~24 % PIB (2023)
Dualisme formel/informel	Informel dominant dès l'indépendance	Informel toujours 85-90 % de l'emploi
Inégalités régionales	Dakar concentre 55 % du PIB (1980)	Dakar concentre 55 % du PIB (2023)
Déficit de capital humain	Alphabétisation < 30 % (1980)	Alphabétisation ~52 % (2023)
Faiblesse fiscale	Pression fiscale ~14 % PIB	Pression fiscale ~18-19 % PIB

Source : Banque mondiale (2024) ; ANSD (2023) ; DPEE (2024) ; FMI (2024) ; élaboration de l'auteur

(voir précisions méthodologiques, section 1.5).

Le chiffre qui frappe le plus dans ce tableau est peut-être le plus simple : la concentration de l'activité économique sur Dakar est quasiment la même en 2023 qu'en 1980 — environ 55 % du PIB dans une région qui concentre moins de 25 % de la population. Deux régimes économiques aux antipodes l'un de l'autre, soixante ans de politiques d'équilibre territorial, et le résultat reste largement inchangé. C'est l'une des manifestations les plus nettes d'une path dependency — une trajectoire dans laquelle les forces qui maintiennent l'inégalité territoriale se sont révélées jusqu'ici plus puissantes que les politiques qui ont cherché à la corriger.

6.3. Qu'est-ce qui explique la croissance sans transformation ?

Plusieurs facteurs complémentaires expliquent la persistance de cette trajectoire. Le premier est l'ancrage dans la zone franc CFA : si cet ancrage offre des avantages réels en termes de stabilité et d'accès aux marchés financiers européens, il limite la marge de manœuvre en politique de change et de taux d'intérêt, réduisant la capacité d'adaptation de l'économie aux chocs exogènes.

Le deuxième est la faiblesse persistante de la politique industrielle — ni le socialisme africain ni le libéralisme post-ajustement n'ont réussi à construire un tissu industriel dense et diversifié. Le troisième est le déficit persistant de capital humain : avec seulement 52 % d'adultes alphabétisés en 2023 et des systèmes d'enseignement technique et professionnel sous-développés, l'économie sénégalaise manque des ressources humaines nécessaires à l'industrialisation. Le quatrième est la faiblesse de la mobilisation fiscale interne — une pression fiscale de 18-19 % du PIB, en amélioration mais encore insuffisante pour financer les investissements publics nécessaires sans recours excessif à l'endettement extérieur.

7. Perspectives : la troisième phase ? Le régime économique de 2024

7.1. L'élection de Bassirou Diomaye Faye et la nouvelle donne politique

L'élection de Bassirou Diomaye Faye à la présidence du Sénégal en mars 2024 — au premier tour avec 54 % des suffrages — représente la troisième alternance politique de l'histoire du pays, et la plus rapide. Emprisonné quelques semaines avant l'élection, libéré onze jours avant le scrutin, Faye incarne une rupture symbolique forte avec l'establishment politique sénégalais. Issu du mouvement Pastef fondé par Ousmane Sonko, le nouveau président porte un programme économique qui se distingue des deux paradigmes précédents par plusieurs éléments : un discours de souveraineté économique plus affirmé vis-à-vis des anciens partenaires, une rhétorique anti-corruption et de transparence dans la gestion des ressources naturelles, et une ambition de réorientation des politiques économiques vers les couches les plus défavorisées.

7.2. La vision économique du nouveau régime : rupture ou continuité ?

La vision économique du régime Faye-Sonko, formalisée dans le programme politique du Pastef et les premiers discours économiques du gouvernement, s'articule autour de plusieurs axes. Sur la question pétrolière et gazière — enjeu central pour les décennies à venir — le nouveau régime affirme vouloir renégocier certains contrats jugés défavorables et maximiser la part de la rente extractive revenant à l'État et aux populations locales. Sur la politique industrielle, des ambitions de transformation locale des matières premières et de développement de champions nationaux sont exprimées, rappelant certains accents du nationalisme économique senghorien. La question centrale est de savoir si le régime Faye représente une troisième voie inédite ou une variation autour des paradigmes existants. Les premiers mois du gouvernement (2024) montrent une continuité institutionnelle avec le PSE — rebaptisé « Sénégal 2050 » — plutôt qu'une rupture radicale, ce qui est cohérent avec les contraintes économiques et institutionnelles identifiées comme persistantes dans cet article.

7.3. La rente pétrolière comme opportunité historique de rupture

L'opportunité la plus significative ouverte devant le Sénégal en 2024 est la mise en production des champs pétroliers et gaziers. Sangomar a commencé à produire du pétrole brut en 2024, et le champ Grand Tortue Ahmeyim — partagé avec la Mauritanie — doit produire du GNL à partir de 2025. Les projections des institutions financières internationales estiment que les revenus pétroliers et gaziers pourraient représenter 5 à 10 % du PIB annuel à horizon 2027-2030, soit une manne qui pourrait transformer radicalement la capacité d'investissement public sénégalais. L'expérience internationale enseigne cependant que la rente extractive est à double tranchant : si elle est bien gérée, elle peut financer la diversification économique et la réduction de la pauvreté ; si elle est mal gouvernée, elle peut accentuer les inégalités, provoquer le syndrome hollandais et renforcer les rentes politiques. La qualité de la gouvernance des institutions de gestion de la rente — FONSI, PETROSEN, règles budgétaires — sera déterminante.

8. Discussion et conclusion

8.1. Retour sur les hypothèses de recherche

L'analyse historique et comparative permet de revenir sur les quatre hypothèses formulées en introduction, en des termes prudents compte tenu de la nature qualitative et descriptive de la démarche retenue, qui ne repose pas sur des tests économétriques. Les résultats soutiennent l'hypothèse H1 : le socialisme africain a produit des gains infrastructurels et sociaux réels, mais n'est pas parvenu à diversifier la base productive et a généré des déséquilibres macroéconomiques insoutenables. Les observations empiriques convergent également en faveur de l'hypothèse H2 : le libéralisme post-ajustement a restauré les équilibres macroéconomiques et accéléré la croissance, sans toutefois produire de transformation structurelle substantielle. L'hypothèse H3, relative aux persistance structurelles, est fortement étayée par les données comparatives présentées : la stagnation de la part de l'industrie, la concentration de l'activité sur Dakar et la persistance du dualisme formel/informel traversent les deux régimes avec une remarquable continuité. L'hypothèse H4 reçoit un soutien conditionnel : l'opportunité pétrolière est réelle, mais sa transformation en développement durable dépendra de conditions institutionnelles et de gouvernance que le Sénégal n'a pas encore entièrement réunies.

8.2. Le paradoxe sénégalais

L'analyse révèle ce qu'on pourrait appeler le « paradoxe sénégalais » : un pays qui a maintenu une stabilité politique remarquable pour l'Afrique subsaharienne, qui a connu trois alternances

démocratiques pacifiques, qui bénéficie d'une position géographique favorable et d'une diaspora économiquement active — et qui pourtant n'a pas réussi à enclencher la transformation structurelle qui distingue les économies émergentes des économies en développement stagnantes. Ce paradoxe ne peut s'expliquer ni par un seul facteur ni par un défaut d'un régime de politique économique particulier : il résulte de l'interaction de contraintes structurelles profondes qui ont résisté à deux paradigmes économiques successifs et à quatre présidents aux visions économiques très différentes.

8.3. Implications théoriques et politiques

Sur le plan théorique, cet article confirme la pertinence du concept de path dependency de North (1990) pour analyser les économies africaines : les héritages institutionnels profonds — structure agraire, organisation des filières, déséquilibres territoriaux, dualisme formel/informel — exercent une contrainte que les politiques économiques de court terme ne peuvent pas aisément surmonter, quel que soit leur paradigme. Il confirme également le diagnostic de croissance sans transformation de Mkandawire (2014) : le Sénégal est un cas paradigmatique de cette trajectoire africaine, où la croissance du PIB s'accompagne d'une transformation sectorielle très lente. Sur le plan des politiques économiques, l'analyse plaide pour une vision de développement de long terme qui dépasse le clivage État/marché, au profit d'une approche pragmatique combinant politique industrielle active, gouvernance transparente, investissement massif dans le capital humain, et redistribution équitable de la rente extractive.

8.4. Conclusion

En 1960, Senghor rêvait d'une Afrique qui inventerait sa propre voie entre les totalitarismes du siècle. Il a construit un État, des institutions, des écoles — mais pas une industrie. Quarante ans plus tard, les réformes libérales conduites sous l'égide des institutions de Bretton Woods ont libéralisé ce que Senghor avait planifié — et la transformation structurelle n'est pas venue davantage. Aujourd'hui, Bassirou Diomaye Faye hérite à la fois des contraintes structurelles profondes que ses prédécesseurs n'ont pas résolues et d'une opportunité sans précédent : la rente pétrolière et gazière naissante.

L'histoire économique du Sénégal depuis 1960 enseigne une leçon d'humilité : la transformation structurelle d'une économie périphérique est une œuvre de longue haleine, qui ne se réalise pas en un mandat présidentiel mais en plusieurs décennies d'efforts cohérents et d'investissements dans les capacités productives nationales. Elle enseigne aussi une leçon de prudence : les ressources seules ne suffisent pas — il faut aussi des institutions de gouvernance robustes, une

politique industrielle cohérente et une vision de long terme qui survive aux alternances politiques.

La question que pose le Sénégal de 2024 à l'ensemble de l'Afrique est finalement simple : une économie peut-elle se transformer sans que les forces profondes qui ont modelé sa structure depuis l'époque coloniale ne soient remises en question — pas seulement dans les discours, mais dans les institutions, dans les politiques fiscales, dans les choix d'investissement et dans les règles du jeu économique ? La réponse à cette question déterminera si le Sénégal de 2050 ressemble à la vision de son Plan Sénégal Émergent ou à une nouvelle version du même paradoxe.

Références bibliographiques

- Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty*. New York : Crown Publishers.
- Aglietta, M. (1976). *Régulation et crises du capitalisme*. Paris : Calmann-Lévy.
- Amsden, A. H. (2001). *The rise of « The Rest »*. Oxford : Oxford University Press.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). (2023). *Rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal*. Dakar : ANSD.
- Banque mondiale. (2024). *Sénégal — Données macroéconomiques et indicateurs de développement 1960-2024*. Washington DC : World Bank Open Data.
- Bathily, A. (1994). *Les partis politiques au Sénégal : 1946-1983*. Dakar : IFAN.
- Boyer, R. (2004). *Théorie de la régulation : les fondamentaux*. Paris : La Découverte.
- Chang, H.-J. (2002). *Kicking away the ladder: Development strategy in historical perspective*. London : Anthem Press.
- Cruise O'Brien, D. B., Diop, M.-C., & Diouf, M. (Eds.). (2002). *La construction de l'État au Sénégal*. Paris : Karthala.
- Diao, X., McMillan, M., & Rodrik, D. (2017). *The recent growth boom in developing economies: A structural-change perspective*. NBER Working Paper No. 23132.
- Diop, M.-C., & Diouf, M. (1990). *Le Sénégal sous Abdou Diouf : État et société*. Paris : Karthala.
- Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE). (2024). *Tableau de bord économique du Sénégal 2023*. Dakar : Ministère des Finances.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2024). *Sénégal : Article IV Consultation et Revue du Programme*. Washington DC : FMI.

- Gelb, A., & Grassman, S. (2010). How should oil exporters spend their rents? Center for Global Development Working Paper No. 221.
- Mkandawire, T. (2001). Thinking about developmental states in Africa. *Cambridge Journal of Economics*, 25(3), 289-313.
- Mkandawire, T. (2014). The spread of economic doctrines and policymaking in postcolonial Africa. *African Studies Review*, 57(1), 171-198.
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- République du Sénégal. (2014). *Plan Sénégal Émergent*. Dakar : Présidence de la République.
- Sachs, J. D., & Warner, A. M. (1995). Natural resource abundance and economic growth. NBER Working Paper No. 5398.
- Senghor, L. S. (1959). La Voie africaine du socialisme. *Présence Africaine*, n° 32-33, Paris.
- Senghor, L. S. (1977). *Liberté III : Négritude et civilisation de l'universel*. Paris : Seuil.
- van der Ploeg, F. (2011). Natural resources: Curse or blessing? *Journal of Economic Literature*, 49(2), 366-420.
- Villalón, L. A., & Kane, O. (Eds.). (1998). *The African state at a critical juncture*. Boulder : Lynne Rienner.
- World Bank. (1994). *Adjustment in Africa: Reforms, results, and the road ahead*. Policy Research Report. Washington DC : World Bank.